

## Faire du 15 mars une journée de mobilisation exceptionnelle

Ils s'appellent Maurice, Francis, Bernard, Fernande, Marie-Claude, Elvire, Jean etc. Comme plus de 60 % des retraités la ponction de la hausse de la CSG est tombée fin janvier : moins 35, 37, 70, 80, 120 € (peine alourdie pour les couples) etc. A l'année, cela fait 500, 800, 1200 € et plus encore pour d'autres. Le père Noël des petits-enfants va prendre un sérieux coup derrière la hotte et l'économie aussi du même coup. Ils ont beau rappeler que Macron fait ce qu'il a dit qu'il ferait, c'est et ça reste une injustice sociale inacceptable. Des milliards prélevés sur les retraités alors même qu'ils courent toujours après une revalorisation conséquente de leurs pensions. Il est toujours temps de signer la carte-pétition au Président de la République, laquelle est aussi parue dans le dernier Au Fil du Temps. A l'opposé, il faudrait 2.6 millions d'années à un smicard pour gagner la fortune du français le plus riche, Bernard Arnault (46.9 milliards d'euros). C'est à ce tourbillon infernal du petit monde des riches qu'il faut sans sourciller s'attaquer. Or, Macron a décidé de les surprotéger tout comme toutes ses décisions sont garanties des intérêts du MEDEF. Nous ne nous y plions pas. Les mécontentements et la colère existent. Il faut lui donner une toute autre dimension revendicative. La journée d'actions dans les EPAHD a démontré de larges possibilités de mobilisation convergente. C'est à cela que la CGT entend travailler sans relâche. La Cgt propose que nous nous mettions tous ensemble pour construire dans les prochaines semaines une journée nationale d'actions interprofessionnelle

La perspective immédiate du 15 mars nous donne les moyens de dire haut et fort ce que nous voulons. Tout autour de nous, préparons-la pour se retrouver encore plus nombreux que le 28 septembre dernier. Et nous finirons par nous faire entendre. Avec la carte CGT en mains, ça ira encore plus vite.

### Stop à la casse de BSV ( Bourse Solidarité Vacances) !

Mis en place en 1999 par Michèle Demessine et auquel l'ANCAV, l'Avenir Social, la SNCF avaient répondu présent pour le droit aux vacances réservé aux faibles revenus. BSV avait permis à beaucoup de retraités de partir. Pour 2018 la SNCF a tenté de revenir sur le transport aller et retour pour 30 €. La CGT et LSR sont intervenus vigoureusement et viennent d'obtenir une victoire pour 2018, puisque la SNCF maintient le billet à 30 €. Continuons l'action pour garder ce droit social précieux.

### Gratuité de la carte bleue

A compter du 1/01/2018 tous les retraités de LA POSTE et d'ORANGE paieront la carte bleue, même ceux qui étaient passés au travers de la purge précédente. Nos exploitants nous sont redevables, nous avons construit le service public, assuré nos missions qui ont fait sa renommée, pour cela nous demandons : la gratuité de la carte bleue, ou des offres groupées de LA POSTE, a

gratuité de l'abonnement téléphonique, ou des offres internet. SIGNONS LA PETITION

### Violences sexistes et sexuelles : le gouvernement doit passer des paroles aux actes.



Le gouvernement affirme vouloir « faire de l'égalité F/H une grande cause nationale » faut-il encore qu'il le prouve. L'Association de lutte contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) qui est la seule association de lutte contre les violences au travail annonce qu'elle est contrainte de fermer son accueil téléphonique faute de moyens humains et financiers. La CGT exige le déblocage immédiat des moyens financiers nécessaires pour permettre à l'AVFT de poursuivre ses missions et de répondre à toutes les sollicitations

### Apprentissage : un camouflet de concertation mortifère pour l'enseignement professionnel

L'apprentissage devrait sortir du champ de la Formation Initiale Professionnelle pour accueillir tous les publics au-delà de 25 ans. C'est l'incitation à être apprenti sans limite d'âge, à entrer ou sortir de formation à tout moment de l'année avec un contrat de travail allégé, des protections liées à la santé et sécurité pour les mineurs encore assouplies, un droit du travail encore allégé et une rémunération largement en dessous du SMIC...

### EX GOODYEAR : décision honteuse de la cour de cassation !

Mercredi 24 janvier 2018, cette instance a confirmé les peines d'emprisonnement avec sursis, les mises à l'épreuve et l'inscription au casier judiciaire pour 7 de nos camarades, n'en relaxant qu'un seul. Malgré cette condamnation, la CGT continuera à dénoncer la criminalisation et les attaques contre les militant-e-s syndicaux. Celles-ci visent à les empêcher d'agir alors que nous sommes

engagés dans la lutte pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Nous sommes plus que jamais déterminés à nous opposer aux régressions sociales et à lutter pour une autre société dans l'intérêt général. Les libertés syndicales ne sont pas négociables, elles sont essentielles pour les conquêtes sociales !

### Chiffres du chômage décembre 2017 - Précarité durable ? Non merci !

Comme le dénonce la CGT la montée des emplois précaires est la donnée majeure des chiffres du chômage 2017. Le chiffre des demandeurs d'emplois en catégorie A (chômage total) baisse un peu ceux des chômeurs partiel (catégories B et C) est en constante augmentation. La tendance est bien à l'amplification de la précarité, la faible reprise se faisant au travers des CDD et de l'intérim. La CGT revendique un emploi stable et des prestations assurant un revenu de remplacement.

### Rupture conventionnelle collective : les premiers licenciements commencent !

Les ordonnances MACRON devaient faciliter l'emploi... Comme l'avait dénoncé la CGT, c'est tout le contraire qui se passe. L'encre des textes de loi sur l'élargissement des modalités facilitant les ruptures conventionnelles a tout juste eu le temps de sécher que de nombreuses entreprises s'en servent dès aujourd'hui pour « dégraisser ». Ce dispositif est un recul supplémentaire pour les droits des travailleurs. La CGT se bat pour un code du travail du XXIème siècle avec des propositions concrètes, réfléchies, réalisables. La lutte contre les Ordonnances Macron ne fait que commencer.

### Egalité professionnelle : la CGT lance le premier site d'action.

Au rythme actuel il faudra attendre 2186 pour résorber les inégalités entre les femmes et les hommes au travail. Insupportable. D'autant que si 60% des entreprises ne respectent pas la loi seules 0,2% ont été sanctionnées. Pour faire enfin changer la donne, la CGT met

à disposition des salariés(es) le premier site web d'action pour l'égalité professionnelle\*, permettant à chacun et chacune d'agir sur son lieu de travail. Le site [egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr)

comporte ainsi un rappel des droits des salariées appuyé sur les références juridiques et leur permet de contacter la CGT pour être défendues. Faisons-le connaître autour de nous.

### Migrants : faisons respecter leurs droits

La CGT se bat au côté des travailleuses et travailleurs migrant-e-s depuis des décennies pour faire respecter leurs droits et en gagner de nouveaux. M. Macron « le président des riches » fait le choix de traquer les plus humbles y compris les mineurs isolés jusque dans les lieux d'hébergement pour les « trier » et les renvoyer vers l'enfer qu'ils et elles ont quitté. Ce sont les logiques capitalistes chères à M. Macron qui organisent les désordres mondiaux en favorisant le commerce des armes et les guerres, en appauvrissant par le pillage de leur ressources bon nombre de pays dit « en voie de développement » et en saccageant la planète par des modes de production et de consommation qui obèrent l'avenir même de l'humanité

### Loi « Olympique », la CGT Vigilante.

Suite à l'attribution des jeux olympiques en 2018, le gouvernement prépare une loi. La CGT dénonce l'absence d'une réelle concertation, l'ensemble des représentants de la société n'ont pas été associés. En l'état actuel, le texte déroge dangereusement à certaines lois en vigueur. C'est la recherche de rentabilité qui prime. Nous exigeons que la charte sociale Paris 2024 signée par les 5 principales confédérations avec le comité de candidature soit intégrée à la loi.

### Vie Nouvelle

L'UCR a décidé de rencontres des diffuseurs décentralisées par régions. Notre participation effective doit s'accompagner de nouveaux abonnements au seul journal syndical de retraités. Chaque syndiqué non

abonné peut solliciter de l'être auprès de sa section syndicale tout comme tout retraité peut devenir un lecteur de notre magazine.

### Syndicalisation

Les assemblées générales des sections UFR se sont multipliées dans la période. Concernant plus d'une trentaine de départements, elles ont déjà rassemblé plus de 1000 syndiqués. C'est un atout formidable pour amplifier la bataille de syndicalisation actifs-retraités, gagner de nouveaux syndiqués et mobiliser plus de forces pour gagner sur les revendications. Tout appelle à travailler main dans la main actifs et futurs retraités pour une CGT de tous. Chaque syndiqué y a sa responsabilité. On y va tous ensemble



### International

### Communiqué commun de l'ensemble des organisations syndicales françaises pour le respect des droits et libertés en Turquie.

Après la rencontre des chefs d'état français et turc les organisations syndicales signataires partagent et soutiennent les exigences des syndicats de Turquie épris de liberté, de paix et de démocratie. La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dont la Turquie est signataire doit être respectée.

### Tunisie : une délégation de l'UCR CGT

Une délégation de la direction de l'UCR va se rendre courant mars en Tunisie pour des échanges. Notre camarade Annie-Odile Soirat, du bureau de l'UFR FAPT, y participera

### Europe

La CGT a contribué à une décision d'action dans toutes les capitales européennes sur les revendications des retraités (sauf le Portugal). La FERPA devrait décider le 15 février de la date.

